



## COMPTE-RENDU SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué le premier avril 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, sous la présidence de M. Bernard PANNEQUIN – Maire.

**Étaient présents** : ANJORAN Caroline, COULLON Jeannine, EMONET Marie-Christine (arrivée à 19h50), GUILLOT Jean-Michel, PANNEQUIN Bernard, PETIT Émilie, RANVAL Lionel, THEVENOT Didier .

**Absents excusés** : MONTREAU Déborah (a donné pouvoir à GUILLOT Jean-Michel)  
RANDUINEAU Guillaume (a donné pouvoir à RANVAL Lionel),  
GAUTHIER Thierry (a donné pouvoir à PANNEQUIN Bernard).

**Ouverture de la séance** : Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h35.  
Mme PETIT Émilie est nommée **secrétaire de séance**.

### **1/ Approbation du rapport de la CLECT à l'occasion du transfert de la compétence Eaux Pluviales Urbaines** (délibération 2021/006)

Le conseil municipal approuve le rapport du 17 mars 2021 de la commission locale chargée de l'évaluation des charges transférées par les communes à Agglopolys à l'occasion de la prise de compétence obligatoire Eaux Pluviales Urbaines au 01/01/2020. Pour : 10 voix / Contre : 0 / Abstention : 0

### **2/ RODP Orange** (délibération 2021/007)

La fiche de l'état du patrimoine arrêté au 31/12/2020 est la suivante :

Artères aériennes : 8,658 km x 55,02 € = 476,36 €  
Artères souterraines : 17,43 km x 41,26 € = 719,16 €  
Emprise au sol : 2,5 m<sup>2</sup> x 27,51 € = 68,78 €  
Le total de la redevance s'élève à 1 264,30 € pour 2021  
Pour : 10 voix / Contre : 0 / Abstention : 0

### **3/ Affectation du résultat de l'exercice 2020** (délibération 2021/008)

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 présente un excédent de 126 387,61 €. Le conseil municipal décide d'affecter la totalité du résultat excédentaire de fonctionnement au compte 1068 de la section d'investissement.  
Pour : 10 voix / Contre : 0 / Abstention : 0.

### **4/ Subventions** (délibération 2021/009)

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Souvenir Français : 20,00 €  
Maires 41 : 212,00 €  
SI Vallée de la Cisse : 50,00 €  
Étoile Cyclo : 187,50 €

Pour : 10 voix / Contre : 0 / Abstention : 0

(19 h50 : Arrivée de EMONET Marie-Christine)

### **5/ Budget primitif 2021** (délibération 2021/010)

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le budget 2021 comme suit :

BP 2021	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	203 800,00 €	203 800,00 €
FONCTIONNEMENT	393 204,00 €	393 204,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **6/ Révision du loyer d'un logement communal** (délibération 2021/011)

Le conseil municipal procède à la révision du loyer d'un logement communal en se basant sur le 4e trimestre de l'Indice de Révision des Loyers (IRL) de l'INSEE, soit une augmentation de 0,20%.  
Délibération adoptée à l'unanimité.

### **7/ Compte-rendu de réunions**

- 12/03 : Bureau communautaire
- 16/03 : réunion du SIVOS
- 17/03 : CLECT Eaux Pluviales Urbaines
- 18/03 : SIAB
- 23/03 : Commission aménagement Habitat
- 23/03 : SMB Cisse
- 24/03 : réunion de la commission travaux – voirie

- 26/03 : réunion de la Commission Communale des Impôts Directs
- 26/03 : Bureau communautaire
- 30/03 : réunion du conseil d'école
- 31/03 : réunion PLUiHD pour les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 06/04 : réunion de la commission finances – budget
- 08/04 : commission Développement et attractivité du territoire

#### **8/ Questions diverses**

- Point sur le chauffage de la cantine : plusieurs demandes de devis ont été effectuées
- Travaux Voirie : plusieurs demandes de devis ont été effectuées

Fin de séance : 22h30

Prochaine réunion : 03/06/2021